

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, même si cette proposition a été bien accueillie, elle ne permet certainement pas aux agriculteurs d'envisager la culture de la betterave sucrière cette année. J'espère ne rien avoir dit qui puisse être ainsi interprété.

M. McKinley: Question supplémentaire. Le ministre pourrait-il nous dire quand cette proposition a été faite au Cabinet?

M. Whelan: Elle a été étudiée il y a une semaine, monsieur l'Orateur.

LES ENGRAIS CHIMIQUES—LES MESURES ENVISAGÉES EN PRÉVISION D'UNE PÉNURIE

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Agriculture. Les agriculteurs devront bientôt planifier leurs récoltes de cette année et on craint partout que la pénurie d'engrais chimiques, surtout à base d'azote, se reproduise et s'aggrave même en 1975. Le ministre peut-il donc nous dire à combien on évalue la pénurie de cette année et quelles mesures, s'il en est, prend son ministère en faveur des agriculteurs qui comptent sur ces engrais?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons rencontré des représentants de l'industrie des engrais et nous avons demandé aux agriculteurs de ne pas placer leurs commandes à deux ou trois endroits à la fois comme ils l'ont déjà fait. Nous leur avons aussi demandé de ne pas expédier d'engrais de contrebande aux États-Unis, comme certains l'ont fait, pour éviter de réduire les approvisionnements de leurs voisins. Nous croyons que dans la plupart des cas, les approvisionnements suffiront amplement, mais nous savons cependant qu'il y aura pénurie de certains engrais azotés.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS AU SUJET DES PÉTROLIERS SUR LA CÔTE OUEST—LA QUESTION DE LA DOUBLE COQUE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle a trait au communiqué publié le 20 janvier par son ministère où il est question de la réunion sur le mouvement des pétroliers sur la côte ouest, qui s'est tenue à Washington, D.C. J'ai remarqué que les délibérations portaient surtout sur les méthodes de gestion mixte des navires. Je voudrais savoir si l'on a alors abordé la question de la double coque que l'on veut exiger pour ces pétroliers?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne pourrais confirmer si cette question technique a été abordée, mais

Questions orales

elle l'a probablement été. Il me semble bien avoir répondu à une question de ce genre il y a quelques semaines, à la Chambre, mais je vérifierai volontiers s'il a été question de cet aspect.

* * *

L'INDUSTRIE

UNITED AIRCRAFT—LA QUESTION DES OBLIGATIONS FIGURANT AUX AMENDEMENTS OMIS DANS LES DOCUMENTS DÉPOSÉS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Elle a trait aux documents sur la United Aircraft qu'il a déposés aujourd'hui. Dans une note qu'il m'adressait, le ministre affirmait que tous les documents sur les contrats entre la Couronne et la United Aircraft ont été fournis à l'exception de trois amendements aux contrats et ce, à cause de leur caractère confidentiel. Ma question au ministre est double: dirait-il d'abord à la Chambre quelles dates portent les amendements aux contrats et lui donnerait-il ensuite l'assurance que, peu importe ce que ces amendements prévoient, aucune disposition n'exempte la United Aircraft des engagements qu'elle a contractés antérieurement avec le gouvernement fédéral?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): La réponse est affirmative dans les deux cas, monsieur le président.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'ABSENCE DE CRITÈRES POUR L'ACHAT DE VÉHICULES ET LA CONSERVATION DES CARBURANTS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je pose au leader du gouvernement à la Chambre une autre question qui découle de la révélation que, même si le gouvernement cherche à influencer les décisions des individus par des modifications fiscales reliées à la conservation de l'énergie, il n'a pas encore adopté de mesures ou de critères quant aux genres de véhicules qu'il utilise. Y a-t-il une raison pour que le gouvernement impose ses vœux à la Chambre et au public quand, même après une année, il n'a pas su se tracer une règle de conduite au sujet de l'achat de véhicules et de la conservation de l'énergie?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, l'explication me paraît en réalité très simple. Les mesures fiscales qui ont été prises sont utiles à cet égard. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources envisage un programme beaucoup plus vaste qui, bien sûr, comprendra les mesures fiscales déjà appliquées. Les deux ne se contredisent pas.

M. Stanfield: Une question supplémentaire. Les Canadiens ne réagiraient-ils pas de façon plus favorable et effective si on leur demandait d'accepter certaines mesures touchant la conservation et le genre d'automobiles et de bateaux qu'ils achètent si, pour une fois, le gouvernement essayait de donner l'exemple? Il pourrait sans complication se tracer une ligne de conduite et la rendre publique. Y a-t-il des difficultés à ce qu'il le fasse?